

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT-BOULES

CBD DE L'ARDECHE

INDEMNITES D'ARBITRAGE

Applicables au 16/09/2006
(Décision du Comité Directeur du 31/03/2006)

Indemnité kilométrique :	0.28 euros
Hébergement :	46.00 euros
Repas* (midi ou soir) :	17.00 euros
1/2 journée (compétition traditionnelle) :	25.00 euros
Journée :	34.00 euros
Rencontre Clubs Sportifs :	30.00 euros
Arbitrage après 20h00 :	5.00 euros <u>de l'heure</u>

* : Un repas du soir est facturé si la compétition n'est pas terminée à 19h00

Semi-nocturnes :

Fin de compétition :

Avant minuit : IK + 1 repas + ½ journée

De minuit à 2h00 : IK + 1 repas + 1 journée

Après 2h00 : + 5.00 euros de l'heure à partir de 2h00